



HAL
open science

Licence Droit

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Droit. 2010, Université de Nîmes - UNÎMES. hceres-02037196

HAL Id: hceres-02037196

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037196>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences– Vague A

ACADÉMIE : MONTPELLIER

Établissement : Université de Nîmes

Demande n° S310049750

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Droit

Présentation de la mention

La licence mention Droit de l'Université de Nîmes est organisée sur trois ans, avec un découpage en 6 semestres de 30 Crédits Européens (CE) chacun. Il n'existe qu'un seul parcours, mais, en L3, les étudiants peuvent choisir une majeure orientée soit droit privé, soit droit public, en corrélation avec les deux masters proposés par l'Université.

La licence est organisée autour des fondamentaux du droit (chaque semestre comporte trois UE sur les enjeux juridiques), mais comporte aussi une UE sur des disciplines complémentaires (économie, gestion...) et une UE libre permettant notamment aux étudiants de choisir dans un catalogue plus vaste de matières ou de montrer d'autres formes d'investissement.

Avis condensé

- Avis global :

Il manque beaucoup d'informations pour se rendre compte de la réalité des éléments avancés alors qu'ils s'avèrent intéressants comme l'ensemble des dispositifs d'accompagnement, les passerelles grâce aux unités libres et les enjeux de l'insertion professionnelle.

Il est difficile de se rendre compte de la charge réelle de travail pour un étudiant, car les maquettes présentées montrent une charge d'enseignements en présentiel déjà très importante avec un volume de travail personnel demandé conséquent aussi (267h au S1 dans les 4 unités disciplinaires plus deux autres unités). Le dossier manque de précisions sur ce point.

L'évaluation de la formation existe, mais ne semble pas servir au pilotage de proximité de la licence, en tout cas les données ne sont pas fournies.

Le dossier montre enfin une forte présence des instances de l'Université, ce qui rend difficile la mesure de l'implication des responsables de la licence.

- Points forts :

- Ouverture disciplinaire et spécialisation progressive.
- Stage obligatoire et présence des professionnels.



- Points faibles :
 - Qualité rédactionnelle du dossier insuffisante et lacunaire (données chiffrées très insuffisantes sur la population étudiante, sa réussite en licence et sur son devenir).
 - Pilotage trop peu pris en charge par les responsables de la formation (pilotage très centralisé).
 - Absence de prise en compte des compétences transversales.
 - Absence de maîtrise de l'auto-évaluation.
 - Inadéquation du descriptif de la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) avec les objectifs annoncés.
 - ADD (annexe descriptive du diplôme) de qualité insuffisante notamment par l'absence de réelles précisions sur les compétences acquises.
 - Faiblesse du projet pédagogique en raison d'informations lacunaires ou montrant certains déséquilibres entre les semestres et entre les différents types d'enseignement (cours magistraux très importants).

- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : C

- Recommandations pour l'établissement :

A l'avenir, sur la forme il serait plus pertinent de présenter le dossier autrement, afin de beaucoup mieux mettre en valeur les caractéristiques et spécificités de cette mention de licence. Le suivi des rubriques attendues pour l'évaluation semble être un guide d'élaboration du dossier plus simple.

Sur le fond, il sera utile à l'avenir de mieux renseigner de nombreuses rubriques importantes comme l'insertion professionnelle et l'accompagnement des étudiants sortant sans diplômes. Il semble possible, malgré des moyens réduits (il existe un observatoire), d'améliorer l'ensemble des données statistiques relatives à la licence (origine des étudiants, parcours, insertion ou poursuite d'études, taux de réussite en master). Il paraît utile aussi de porter une attention plus soutenue aux deux documents importants que sont la fiche du RNCP et l'ADD. Le porteur du diplôme devrait (encore une fois au regard des informations fournies dans le dossier) s'investir plus dans le pilotage de la licence et dans la construction du dossier. Enfin, l'auto-évaluation devrait être développée et surtout mieux utilisée.

Avis détaillé

1 ● Pilotage de la licence :

Au vu des informations communiquées, ce pilotage relève plutôt du niveau des instances universitaires centrales que de celui du coordonnateur de la licence mention Droit et des membres de l'équipe pédagogique. Il semblerait utile que le pilotage soit pris en charge au moins sur les spécificités de la licence par le porteur du diplôme et que soit mieux précisé les modalités de fonctionnement de l'équipe pédagogique. Une prise en compte des évaluations réalisées semblerait utile.

2 ● Projet pédagogique :

Le projet pédagogique est en adéquation avec les enjeux classiques d'une licence en Droit. Les objectifs sont traditionnels, notamment la poursuite en master et la sortie vers les concours de la fonction publique de niveau licence (mais il manque des données pour se rendre compte de la réalité de ce dernier objectif).

Par ailleurs, le descriptif de la fiche RNCP est parfois surprenant notamment pour les activités possibles (en ressources humaines par exemple) au regard des objectifs précités.



3 • Dispositifs d'aide à la réussite :

Plusieurs dispositifs sont évoqués à l'égard de l'ensemble des étudiants que de publics spécifiques comme les étudiants handicapés et les sportifs de haut niveau. L'Université semble porter une attention très particulière à l'accompagnement des étudiants et aux enjeux d'orientation et réorientation, mais le dossier est trop lacunaire sur les informations indispensables pour en évaluer l'efficacité.

4 • Insertion professionnelle et poursuite d'études choisies :

Ce thème est réellement pris en compte notamment par la présence de professionnels, intervenant tant dans les enseignements que dans le fonctionnement de la licence ainsi que dans la construction de la maquette avec une UE spécifique en S4 s'intégrant dans l'ensemble des UE méthodologiques et professionnelles de la licence. Enfin, le stage obligatoire en 3^e année est un élément important. La faiblesse du dossier provient là encore des indications chiffrées trop insuffisantes notamment sur les enquêtes d'insertion. Ainsi, celles-ci montrent que trop peu d'étudiants sont finalement enquêtés puisque le taux de réponse est de 21 % et ne donnent aucune idée sur les métiers exercés (et sur les informations indispensables comme le type de contrat ou la nature de l'emploi). Les documents RNCP et ADD ne permettant pas vraiment au titulaire de la certification de s'en servir pour soutenir sa démarche d'insertion professionnelle (notamment par l'absence des compétences transversales, mais aussi par un descriptif limité des compétences disciplinaires).